

**Rexel : Déclaration relative au nombre total d'actions et de droits de vote
au titre de l'article L.233-8 II du Code de commerce et l'article 23-16 du
Règlement général de l'Autorité des marchés financiers**

Date	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote
30/09/2016	302 280 627	Nombre de droits de vote théoriques ⁽¹⁾ : 302 280 627
		Nombre de droits de vote exerçables ⁽²⁾ : 300 975 400
⁽¹⁾ Nombre de droits de vote incluant les actions auto-détenues privées de droits de vote. ⁽²⁾ Nombre de droits de vote déduction faite des actions auto-détenues privées de droits de vote.		